

Rapport annuel

au 31 mars 2016

LBPAM ACTIONS INDICE EURO

Part «R»

Part «E»

Part «I»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Actions de pays de la zone euro

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Liste des mandats et fonction des administrateurs

Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Michel AGOU**
Directeur du Développement et de la Stratégie –
Pôle Gestion d'Actifs et de Patrimoine
La Banque Postale

Administrateurs

- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par M. Vincent CORNET
Directeur de la Gestion
La Banque Postale Asset Management
- **La Banque Postale**
Représentée par M. Jean-Marc TASSAIN
Directeur des Partenariats - Direction de la Stratégie et du Développement
La Banque Postale
- **SF2**
Représentée par M. Philippe LABARBE
Responsable Marketing Valeurs Mobilières - DBD
La Banque Postale

Directeur Général

- **M. Stéphane RIZZO**
Gérant actions
La Banque Postale Asset Management

Commissaire aux comptes

- **Cabinet SELLAM**
Représenté par M. Patrick SELLAM

Liste des mandats et fonction des administrateurs

Au titre de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les Informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Michel AGOU			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur du Développement et de la Stratégie - Pôle Gestion d'Actif et de Patrimoine	
SAS Easybourse	Membre du comité d'administration et du comité d'expertise	Néant	Néant
SCPI Atout Pierre Habitation 2	Membre du CS	Néant	
SPPICAV Opportunité Placement Ciloger 1	RP de LBP, Administrateur	Néant	3-mars-16
Sicav LBPAM Actions Indice Euro	Président du CA et Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice France	Président du CA et Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Obli Revenus	RP de LBP, Administrateur	Néant	14-mars-16
Jean-Marc TASSAIN			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur des partenariats - Direction de la Stratégie et du développement	
SA à Directoire La Banque Postale Financement		Membre du CS	Néant
SA Crédit Logement	RP de SF2, Administrateur		
	Membre du comité d'audit et des risques	Néant	
Sicav LBPAM Actions Monde	RP de SF2, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice Euro	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice France	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Diversifié	RP de SF2, Administrateur	Néant	
SA à Directoire SOFIAP	RP de LBP, membre du CS		
	Membre du comité d'audit et des risques	Néant	
SA SGFGAS	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Philippe LABARBE			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable marketing Valeurs Mobilières - DBD	
Sicav LBPAM Profil 50	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Europe Monde	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions 80	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice Euro	RP de SF2 Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Profil 15	RP de LBP, Administrateur	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice France	RP de SF2 Administrateur	Néant	
SCPI Ciloger Habitat 4	Membre du CS	Néant	
SA LBP Image 3	Liquidateur	Néant	12-juin-15
SA LBP Image 5	Directeur Général Délégué	Néant	
SA LBP Image 6	Administrateur (depuis le 12-juin-2015)	Néant	
SA LBP Image 8	Président Directeur Général	Néant	
Vincent CORNET			
SA à Directoire			
La Banque Postale Asset Management	Membre du Directoire	Directeur de la gestion	
SAS La Banque Postale Structured Asset Management	Président	Néant	
SICAV Libertés & Solidarité	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM Actions Amérique	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Euro	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions France	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Europe Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Diversifié	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Indice Euro	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Indice France	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Asie Pacifique	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions 80	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Court Terme	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Moyen Terme	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Revenus	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 15	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 50	RP de LBPAM, Administrateur	Néant	

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Stéphane RIZZO			
SA à Directoire			
La Banque Postale Asset Management		Gérant actions	
Sicav LBPAM Actions Indice France	Directeur général	Néant	
Sicav LBPAM Actions Indice Euro	Directeur général	Néant	

Informations réglementaires concernant l'OPC

Le 15 décembre 2015, le paragraphe « garanties financières » du prospectus de votre SICAV a été modifié afin d'élargir les types de réinvestissement autorisés pour son collatéral cash et ce en conformité avec les Guidelines ESMA.

Commentaire de gestion

Marchés

La période boursière mars 2015 – mars 2016 aura été pour le moins agitée avec le retour de la volatilité sur les marchés, et tout particulièrement sur les actions européennes.

L'EuroStoxx50 a commencé la période au-dessus des 3600 points pour finir en vagues successives en direction des 3000 points. La volatilité s'est inscrite en moyenne entre 25 et 30 %, touchant même les 40 %. Ces différentes phases de volatilité ont coïncidé avec des interrogations sur la croissance américaine ou chinoise et sur la probabilité d'une hausse immédiate des taux de la banque centrale Américaine, tout cela dans un contexte macroéconomique marqué par la forte baisse des matières premières, du pétrole en premier lieu. Comme sur les années précédentes, les actions des banques centrales européenne et américaine ont été au cœur de la préoccupation des marchés.

Entre le 31 mars 2015 et le 31 mars 2016, l'indice SX5E (DNR) a baissé de 16 %.

Après le lancement du QE en début d'année 2015 et la forte hausse enregistrée par les marchés boursiers, le second trimestre de l'année 2015 a été le théâtre de prises de profit dans un contexte de marché toujours animé par les négociations finales avec la Grèce. Ce trimestre finit néanmoins presque en ligne avec la clôture de mars 2015 ; l'issue positive des négociations avec la Grèce va pousser le marché vers les plus hauts de l'année en juillet.

C'est en août que le marché connaît une première alarme venant de Chine. L'annonce d'une dévaluation du Yuan et les craintes pesant sur la croissance de l'économie chinoise plongent les marchés dans une vraie panique, le 24 août (le SX5E perd jusqu'à 8 % dans la journée). De façon plus durable, une forte aversion au risque se met à gagner les intervenants de marché. Les phases de ralentissement passager de la croissance américaine ou d'accélération de baisse du pétrole, poussent le marché vers le niveau de 3000 en fin septembre. L'affaire Volkswagen ajoute au climat de défiance ambiant.

Sur octobre et novembre, un rebond s'opère grâce au ton plus conciliant des banques centrales (Fed, BCE, PBOC) qui perçoivent bien la fragilité des marchés.

La période entre début décembre et mi-février 2016 est en revanche un traumatisme important pour le marché. Le marché devient de plus en plus exigeant quant à ce qu'il attend des banques centrales et la BCE, début décembre, ne délivre pas un message suffisamment accommodant. S'en suit une période de liquidation des actions en parallèle avec la chute du pétrole, le marché allant même à questionner le bienfait de l'action des banques centrales et s'interroger sur les munitions restant à leur disposition.

Le message est reçu par les banques centrales qui se mobilisent afin d'endiguer le mouvement de panique des marchés. Leur mobilisation parvient à ses fins, d'autant que sur le front du pétrole, les producteurs se mettent en marche pour trouver un accord plafonnant la production et visant à stabiliser les cours du brut.

À partir du 11 février 2016, le marché entame un rebond important en se tournant encore vers les banques centrales. La Fed qui avait monté de 25 bps son taux directeur en décembre 2015, promet d'être patiente et attentive aux convulsions internationales, la PBOC ne parle plus de dévaluation et la BCE annonce le 10 mars de nouvelles mesures d'assouplissement.

Sur le front des devises, l'Euro est resté globalement stable contre le dollar américain ; le Yen s'est largement apprécié (environ 10 %), tandis que la perspective du référendum sur la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne a causé un affaiblissement marqué de la livre sterling depuis la fin 2015.

Durant cette période, les investisseurs ont privilégié les valeurs de qualité avec un risque faible, tout en restant à l'écart des valeurs value. Les small caps ont eu tendance à surperformer les valeurs à grosse capitalisation boursière.

Performances

Entre le 31 mars 2015 et le 31 mars 2016, le SX5E, dividendes nets réinvestis, a enregistré une performance négative de - 16,72 %.

Les secteurs qui ont le plus surperformé l'indice sont: le secteur de la construction (14 %), des produits alimentaires (- 0,67 %), le secteur immobilier (- 0,91 %).

Les secteurs qui ont le plus sous-performé l'indice sont: le secteur des banques (- 33,93 %), de l'automobile (- 31,72 %) et des services énergétiques (- 18,32 %).

Les meilleures performances du SX5E ont été: Vinci (25,69 %), SAP (6,53 %), Orange (7,26 %).

Les titres du SX5E ayant eu les plus mauvaises performances sont: Volkswagen (- 54,15 %), Deutsche Bank AG (- 52,92 %), RWE (- 52,73 %).

Par ailleurs, l'écart de suivi maximum indiqué dans le prospectus de LBPAM Actions Indice Euro est de 1 % (ou de 5 % de la volatilité du SX5E, dans le cas où celle-ci est supérieure à 20 %). L'écart maximum constaté durant la période 31 mars 2015 – 31 mars 2016 a été de 0,80 % respectant bien la contrainte réglementaire applicable à la catégorie indiciaire à laquelle appartient la SICAV LBPAM Actions Indice Euro.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting »):

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Distribution des dividendes

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions R** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
28/03/13	2013	5 155 094,45	5 155 094,45	0
31/03/14	2014	3 171 821,64	3 171 821,64	0
30/03/15	2015	2 927 300,65	2 927 300,65	0

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions E** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
28/03/13	2013	Néant	Néant	Néant
31/03/14	2014	Néant	Néant	Néant
30/03/15	2015	Néant	Néant	Néant

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au titre des **actions I** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
28/03/13	2013	Néant	Néant	Néant
31/03/14	2014	Néant	Néant	Néant
30/03/15	2015	Néant	Néant	Néant

Quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA (art. 91 quater L du CGI Annexe II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 96,93 %.

Effet de levier

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 150,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 200,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 104,08 % selon la méthode de l'engagement,
- 105,89 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvestis uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Politique de rémunération de la société de gestion

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives AIFM (2011/61/UE du 8 juin 2011), et la gestion des fonds d'investissements alternatifs (FIA), les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBPAM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBPAM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le critère d'attribution de la rémunération variable est l'atteinte des objectifs individuels de chaque personne concernée.
- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

Sur la base de l'article L533-22-21 du code monétaire et financier et du guide de rémunérations émis par l'Autorité des marchés financiers, toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la direction générale et des preneurs de risque, voient leur rémunération variable faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 40 % sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : Les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBPAM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBPAM et de la DRH.

- Enveloppe de rémunération variable : Selon les collaborateurs, le taux d'atteinte maximale varie entre 5 % et 100 % de la rémunération fixe.

2. Éléments quantitatifs

	Montant total des rémunérations 2015	Nb de bénéficiaires
Ensemble des CDI de la Société LBPAM		
Fixes	11 966 789	161
Variables + primes	4 359 119	155
Ensemble des gérants LBPAM		
Fixes	3 127 704	31
Variables + primes	1 754 200	31
Ensemble des cadres supérieurs non gérants LBPAM		
Fixes	1 766 024	12
Variables + primes	1 149 950	12

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 31/03/2016 EN EUR

	31/03/2016	31/03/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	395 559 346,48	449 193 554,94
Actions et valeurs assimilées	372 413 683,13	416 092 966,32
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	372 413 683,13	416 092 966,32
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	15 118 295,43	15 857 226,63
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	15 118 295,43	15 857 226,63
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	7 983 307,92	16 767 801,99
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	7 983 307,92	16 767 801,99
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	44 060,00	475 560,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	44 060,00	475 560,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	323 554,65	237 036,33
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	323 554,65	237 036,33
Comptes financiers	0,12	1 962 800,83
Liquidités	0,12	1 962 800,83
Total de l'actif	395 882 901,25	441 393 392,10

BILAN PASSIF AU 31/03/2016 EN EUR

	31/03/2016	31/03/2015
Capitaux propres		
Capital	372 465 328,80	411 475 323,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	9 684 327,10	16 744 457,17
Résultat de l'exercice (a, b)	3 805 562,65	4 090 376,75
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	385 955 218,55	432 310 157,07
Instruments financiers	553 685,00	418 650,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	553 685,00	418 650,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	553 685,00	418 650,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	9 061 086,15	18 664 585,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 061 086,15	18 664 585,03
Comptes financiers	312 911,55	0,00
Concours bancaires courants	312 911,55	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	395 882 901,25	451 393 392,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2016 EN EUR

	31/03/2016	31/03/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX EUROS 0616	2 872 380,00	0,00
EUREX DIVIDEN 1216	0,00	6 876 000,00
Options		
BNP PARIBAS 05/2015 PUT 52.	0,00	632 751,18
DJ EURO STOXX 50 04/2015 PUT n SX5	0,00	2 958 101,81
DJ EURO STOXX 50 04/2016 PUT 2800	1 439 775,48	0,00
DJ EURO STOXX 50 06/2016 PUT 3000	1 003 896,93	0,00
VINCI (EX SGE) 06/2015 CALL 52.	0,00	667 415,60
VIVENDI 05/2015 PUT 22.5	0,00	828 099,82
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX EUROS 0615	0,00	8 678 090,00
STX 50 DIV 1215	0,00	6 852 000,00
Options		
AXA 06/2016 CALL 20	1 265 127,63	0,00
AXA 06/2016 PUT 20	819 810,16	0,00
BNP PARIBAS 06/2016 CALL 46	686 805,95	0,00
DEUTSCHE TELEKOM 06/2016 CALL 16	717 208,72	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2015 PUT SX5E3	0,00	1 184 535,62
ROYAL PHILIPS 06/2016 CALL 24	1 343 660,09	0,00
UNICREDITO RAGGRUPAM 06/2016 CALL 3.5	138 885,99	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2016 EN EUR

	31/03/2016	31/03/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	200,62	16,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 159 416,89	8 126 868,24
Produits sur obligations et valeurs assimilées	423 225,00	854 250,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	357 392,69	391 602,59
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	7 940 235,20	9 372 737,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	113 203,65	140 625,81
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 561,05	8 870,70
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	127 764,70	149 496,51
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	7 812 470,50	9 223 241,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 699 885,30	4 877 761,14
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 112 585,20	4 345 480,05
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	692 977,45	-255 103,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	3 805 562,65	4 090 376,75

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Dans le contexte actuel de crise des marchés financiers, les cours contribués ou diffusés sur des bases de données intégrés dans la valorisation du portefeuille peuvent différer des prix de transactions
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions de fonds d'investissements sont évalués à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons du trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes (type Blacks&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

9. Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

11. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

12. La commission de souscription est non acquise à la SICAV ; elle revient à la société de gestion et au commercialisateur.

13. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à :

- 1,50 % TTC de l'actif net sur les actions R et E et 0,50 % TTC au maximum sur l'action I.

Pour les actions I, le taux global de provision de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 0,40 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Pour les actions R, le taux global de provision de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 1,22 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Pour les actions E, le taux global de provision de frais de gestion fixe (hors frais de transaction) est de 1,19 % TTC.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Les frais de gestion variable sont calculés de la manière suivante :

- 20 % de la surperformance, nette de frais de gestion fixes de l'action I, réalisée par la SICAV depuis la précédente valeur liquidative, par rapport à la progression réalisée sur la même période par l'indice Euro Stoxx 50 (dividendes net réinvestis), sur l'action I,

Précision sur l'existence d'un mécanisme de « high water mark » :

Dans le cas d'une sous-performance de la SICAV par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 sur l'action I, la provision pour commission de surperformance fera l'objet d'un réajustement par le biais d'une reprise de provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance est provisionnée lors de chaque date de calcul de la valeur liquidative. La commission de surperformance cumulée est nulle en cas de performance négative depuis le début de la période de référence considérée, et plafonnée, en cas de performance positive, par le produit de la variation positive de la valeur liquidative, nette des frais de gestion de l'action I, sur cette période et du nombre de part du jour.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions I rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, La commission de surperformance est prélevée lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de la SICAV de la Période de Référence considérée.

Périodes de Référence : 1^{re} Période référence : de la date de création de l'action I soit le 12 juillet 2010 au dernier jour de l'exercice social, soit la dernière valeur liquidative du mois de mars 2011 ; Périodes de Référence suivantes : exercice social de la SICAV.

14. Les rétrocessions de frais de gestion sont calculées sur la base des factures fournies par la société de gestion.

Code ISIN	Libellé valeur	Somme de rétrocessions
FR0010711085	LBPAM ACT.DIV.EUR.ID	13 868,32
Total général		13 868,32

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de mars.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action I	Actions E et R
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution et/ou report
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution et/ou report

2. Évolution de l'actif net au 31/03/2016 EN EUR

	31/03/2016	31/03/2015
Actif net en début d'exercice	432 310 157,07	400 217 727,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	73 666 221,33	32 025 126,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 969 380,64	-68 900 106,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	19 320 439,17	26 282 587,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 945 908,16	-5 884 293,02
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 064 857,11	4 852 840,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 622 803,87	-6 994 871,45
Frais de transactions	-848 319,26	-934 836,71
Différences de change	-0,83	0,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-85 005 242,92	50 483 497,13
Différence d'estimation exercice N	16 463 598,85	101 468 841,77
Différence d'estimation exercice N-1	-101 468 841,77	-50 985 344,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-200 085,00	-11 173,25
Différence d'estimation exercice N	-140 675,00	59 410,00
Différence d'estimation exercice N-1	-59 410,00	-70 583,25
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 927 300,65	-3 171 821,64
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 112 585,20	4 345 480,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	385 955 218,55	432 310 157,07

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	5 316 052,41	1,38
TOTAL Opérations de couverture	5 316 052,41	1,38
Autres opérations		
Actions	4 971 498,54	1,29
TOTAL Autres opérations	4 971 498,54	1,29

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 911,55	0,08
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	312 911,55	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2016
Créances	
Souscriptions à recevoir	36 980,26
Rétrocession de frais de gestion	1 149,06
Coupons et dividendes en espèces	285 425,33
Total des créances	323 554,65
Dettes	
Rachats à payer	91 182,24
Frais de gestion	378 491,34
Frais de gestion variable	3 480,18
Collatéraux	8 587 045,21
Autres dettes	887,18
Total des dettes	9 061 086,15

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I		
Actions souscrites durant l'exercice	2 558,00000	35 418 911,60
Actions rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	2 558,00000	35 418 911,60
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R		
Actions souscrites durant l'exercice	435 379,76418	38 076 884,25
Actions rachetées durant l'exercice	-469 823,90200	-43 965 052,77
Solde net des souscriptions/rachats	-34 444,13782	-5 888 168,52
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E		
Actions souscrites durant l'exercice	1 323,00000	170 425,48
Actions rachetées durant l'exercice	-35,11459	-4 327,87
Solde net des souscriptions/rachats	1 287,88541	166 097,61

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/03/2016
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	35 681,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables	3 480,18
Rétrocessions des frais de gestion	305,26
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 666 099,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	13 537,88
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 491,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	25,18

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	32 542 053,10
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			15 118 295,43
	FR0010711085	LBPAM ACTIONS DIVIDENDES EUROPE ID	4 319 391,25
	FR0010805135	LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	2 209 385,22
	FR0012750461	LBPAM TRESORERIE Z	8 589 518,96
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2016	31/03/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 805 562,65	4 090 376,75
Total	3 805 562,65	4 090 376,75
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	600 272,25	259,01
Total	600 272,25	259,01
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R		
Affectation		
Distribution	2 545 935,23	2 994 368,66
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	652 839,01	1 089 344,56
Total	3 198 774,24	4 083 713,22
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 243 225,38137	4 277 669,51919
Distribution unitaire	0,60	0,70
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	484 443,47	320 029,75
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 516,16	6 404,52
Total	6 516,16	6 404,52

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2016	31/03/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 684 327,10	16 744 457,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	9 684 327,10	16 744 457,17
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	835 304,39	607,33
Total	835 304,39	607,33
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 831 662,68	16 718 141,12
Total	8 831 662,68	16 718 141,12
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	17 360,03	25 708,72
Total	17 360,03	25 708,72

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/03/2012	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
Actif net Global en EUR	360 704 508,61	356 219 303,83	400 217 727,06	432 310 157,07	385 955 218,55
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I					
Actif net en EUR	9 601,26	10 493,11	13 155,39	15 771,65	33 649 169,52
Nombre de titres	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	2 559,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 601,26	10 493,11	13 155,39	15 771,65	13 149,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	379,85	607,33	326,41
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	302,90	229,64	163,69	259,01	234,57
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R					
Actif net en EUR	360 558 280,35	356 090 374,57	400 040 063,63	431 628 714,04	351 611 012,92
Nombre de titres	5 475 642,05282	5 128 071,63526	4 676 629,18259	4 277 669,51919	4 243 225,38137
Valeur liquidative unitaire en EUR	65,84	69,43	85,54	100,90	82,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	2,48	3,90	2,08
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,56	1,03	0,70	0,70	0,60
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,15	0,07	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,15	0,25	0,15
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E					
Actif net en EUR	136 627,00	118 436,15	164 508,04	665 671,38	695 036,11
Nombre de titres	1 625,55518	1 299,78186	1 444,07525	4 912,77114	6 200,65655
Valeur liquidative unitaire en EUR	84,04	91,12	113,91	135,49	112,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	3,29	5,23	2,79
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,95	1,32	1,15	1,30	1,05

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	87 739	12 542 290,05	3,25
BASF SE	EUR	182 538	12 102 269,40	3,14
BAYER	EUR	156 333	16 149 198,90	4,17
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	61 616	4 972 411,20	1,29
DAIMLER AG	EUR	189 618	12 774 564,66	3,31
DEUTSCHE BANK AG	EUR	249 367	3 728 036,65	0,97
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	177 401	4 332 132,42	1,12
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	586 503	9 252 084,83	2,40
E.ON AG NOM.	EUR	312 168	2 634 073,58	0,68
FRESENIUS	EUR	76 452	4 908 982,92	1,27
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	32 070	5 732 512,50	1,49
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	10 496	474 261,76	0,12
SAP SE	EUR	180 692	12 847 201,20	3,33
SIEMENS AG NAMEN	EUR	157 807	14 699 722,05	3,81
VOLKSWAGEN AG PRIVILIGIEE NON VTG PRF	EUR	30 263	3 384 916,55	0,88
TOTAL ALLEMAGNE			120 534 658,67	31,23
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	147 030	16 063 027,50	4,16
BPOST SA	EUR	33 571	819 635,97	0,21
KBC GROUPE	EUR	6 807	308 595,35	0,08
TOTAL BELGIQUE			17 191 258,82	4,45
ESPAGNE				
AMADEUS IT HOLDING	EUR	10 022	377 729,18	0,10
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	1 184 152	6 917 815,98	1,79
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	2 928 324	11 344 327,18	2,95
IBERDROLA S.A.	EUR	1 154 451	6 766 237,31	1,75
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	215 251	6 363 895,82	1,65
RED ELECTRICA CORPORACION	EUR	5 311	405 229,30	0,10
TELEFONICA	EUR	161 333	1 589 452,72	0,41
ZARDOYA OTIS	EUR	19 912	203 699,76	0,05
TOTAL ESPAGNE			33 968 387,25	8,80
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	11 260	476 973,60	0,12
NESTE OYJ	EUR	867	25 073,64	0,01
NOKIA (AB) OY	EUR	1 108 651	5 792 701,48	1,50
UPM-KYMMENE OY	EUR	2 112	33 623,04	0,01
TOTAL FINLANDE			6 328 371,76	1,64

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	67 677	6 692 578,53	1,73
AXA	EUR	402 747	8 332 835,43	2,17
BNP PARIBAS	EUR	11 269	498 427,87	0,13
CARREFOUR	EUR	84 463	2 042 315,34	0,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	104 733	4 056 309,09	1,05
DANONE	EUR	116 999	7 313 607,49	1,89
ENGIE SA	EUR	33 819	461 291,16	0,12
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	40 323	4 377 061,65	1,13
L'OREAL	EUR	46 809	7 370 077,05	1,91
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	49 341	7 425 820,50	1,93
ORANGE	EUR	343 798	5 292 770,21	1,37
PEUGEOT	EUR	26 225	394 948,50	0,10
SAFRAN SA	EUR	61 452	3 778 068,96	0,98
SANOFI	EUR	25 862	1 832 581,32	0,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	109 755	6 095 792,70	1,58
SOCIETE GENERALE SA	EUR	16 403	532 769,44	0,14
TOTAL	EUR	447 063	17 909 343,78	4,65
TOTAL SA RTS 04-04-16	EUR	447 063	0,00	0,00
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	17 089	4 132 120,20	1,07
VINCI (EX SGE)	EUR	112 779	7 383 641,13	1,91
VIVENDI	EUR	207 291	3 830 737,68	0,99
TOTAL FRANCE			99 753 098,03	25,85
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	230 904	3 008 679,12	0,78
ENEL SPA	EUR	1 140 471	4 445 555,96	1,15
ENI SPA	EUR	487 843	6 488 311,90	1,68
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	2 713 031	6 603 517,45	1,71
SNAM	EUR	108 729	598 553,15	0,16
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	1 073 132	3 401 828,44	0,88
TOTAL ITALIE			24 546 446,02	6,36
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	105 655	6 164 969,25	1,60
ASML HOLDING NV	EUR	62 444	5 575 000,32	1,44
ING GROEP NV	EUR	742 502	7 892 796,26	2,05
KONINKLIJKE BOSKALIS WESTIMINSTER	EUR	12 832	443 281,44	0,11
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	113 453	417 847,40	0,11
ROYAL PHILIPS	EUR	184 923	4 629 547,31	1,20
UNILEVER	EUR	315 500	12 425 967,50	3,22
TOTAL PAYS-BAS			37 549 409,48	9,73
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé			339 871 630,03	88,06
TOTAL Actions et valeurs assimilées			339 871 630,03	88,06
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LBPAM ACTIONS DIVIDENDES EUROPE ID	EUR	2 525	4 319 391,25	1,12
LBPAM EONIA 3-6 MOIS I FCP 5DEC	EUR	214	2 209 385,22	0,57
LBPAM TRESORERIE Z	EUR	859	8 589 518,96	2,23
TOTAL FRANCE			15 118 295,43	3,92
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			15 118 295,43	3,92
TOTAL Organismes de placement collectif			15 118 295,43	3,92

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BNP PARIBAS	EUR	203 672	9 008 412,56	2,33
CARREFOUR	EUR	21 787	526 809,66	0,14
ENGIE SA	EUR	278 185	3 794 443,40	0,98
ORANGE	EUR	41 000	631 195,00	0,16
SANOFI	EUR	200 000	14 172 000,00	3,68
SOCIETE GENERALE SA	EUR	135 751	4 409 192,48	1,14
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé			32 542 053,10	8,43
TOTAL Titres mis en dépôt			32 542 053,10	8,43
Créances représentatives de titres prêtés				
ESPAGNE				
TELEFONICA	EUR	694 200	6 839 258,40	1,77
TOTAL ESPAGNE			6 839 258,40	1,77
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	17 300	500 316,00	0,13
UPM-KYMMENE OY	EUR	40 400	643 168,00	0,17
TOTAL FINLANDE			1 143 484,00	0,30
TOTAL Créances représentatives de titres prêtés			7 982 742,40	2,07
Indemnités sur titres prêtés				
			565,52	0,00
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR EUREX EUROS 0616	EUR	-98	10 940,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			10 940,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			10 940,00	0,00
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
AXA 06/2016 CALL 20	EUR	-950	-111 150,00	-0,04
AXA 06/2016 PUT 20	EUR	-750	-90 750,00	-0,02
BNP PARIBAS 06/2016 CALL 46	EUR	-390	-56 940,00	-0,01
DEUTSCHE TELEKOM 06/2016 CALL 16	EUR	-1 000	-48 000,00	-0,01
DJ EURO STOXX 50 04/2016 PUT 2800	EUR	480	33 120,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 06/2016 PUT 3000	EUR	-60	-91 200,00	-0,02
ROYAL PHILIPS 06/2016 CALL 24	EUR	-800	-127 200,00	-0,04
UNICREDITO RAGGRUPAM 06/2016 CALL 3.5	EUR	-150	-17 505,00	0,00
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-509 625,00	-0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-509 625,00	-0,13
TOTAL Instruments financiers à terme			-498 685,00	-0,13
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-10 940	-10 940,00	0,00
TOTAL Appel de marge			-10 940,00	0,00
Créances				
			323 554,65	0,08
Dettes				
			-9 061 086,15	-2,35
Comptes financiers				
			-312 911,43	-0,08
Actif net				
			385 955 218,55	100,00
LBPAM ACTIONS INDICE EURO I	EUR	2 559,00000	13 149,34	
LBPAM ACTIONS INDICE EURO R	EUR	4 243 225,38137	82,86	
LBPAM ACTIONS INDICE EURO E	EUR	6 200,65655	112,09	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 51 - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)

Portefeuille : LBPAM ACTIONS INDICE EURO

DECOMPOSITION DU COUPON ACTION : LBPAM ACTIONS INDICE EURO R

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 545 935,23	EUR	0,60	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	2 545 935,23	EUR	0,60	EUR



LBPAM ACTIONS INDICE EURO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2016**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2016**

**LBPAM ACTIONS INDICE EURO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUE SOUS
FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
34, rue de la Fédération
75737 PARIS Cedex 15

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de votre société, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable LBPAM ACTIONS INDICE EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvu@cabinetsellam.com*



LBPAM ACTIONS INDICE EURO

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam

Frédéric SELLAM



LBPAM ACTIONS INDICE EURO

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 mars 2016)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 mars 2016**

LBPAM ACTIONS INDICE EURO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUE SOUS
FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
34, rue de la Fédération
75737 PARIS Cedex 15

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**C O N V E N T I O N S S O U M I S E S A L ' A P P R O B A T I O N D E L ' A S S E M B L E E
G E N E R A L E**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

C O N V E N T I O N S D E J A A P P R O U V E E S P A R L ' A S S E M B L E E G E N E R A L E

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam
Frédéric SELLAM

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com*



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 mars 2016

LBPAM ACTIONS INDICE EURO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUE SOUS
FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
34, rue de la Fédération
75737 PARIS Cedex 15

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable LBPAM ACTIONS INDICE EURO, et en application des dispositions de l'article L.214-24-49 du Code monétaire et financier et de l'article 422-83 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 mars 2016 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam
Frédéric SELLAM

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcum@cabinetsellam.com*